



Pestalozzi Programme

Modules européens **CADRE ET APPROCHE GENERALE**

Octobre 2015

[Introduction](#)

[Objectifs](#)

[Approche générale](#)

[Une approche souple de 5 étapes](#)

[Les thématiques](#)

[L'équipe de facilitateurs](#)

[Groupe cible et profils recherchés](#)

[Processus de nomination](#)

[Voyage et hébergement](#)

[Certification et attestation de participation](#)

[Réseau Pestalozzi de formateurs](#)

[Comment participer](#)

Introduction

Les modules européens s'adressent aux formateurs souhaitant parfaire leur formation et développer leurs savoirs et savoir-faire dans les domaines prioritaires du Conseil de l'Europe en éducation. Les modules offrent une expérience unique de formation dans un contexte international stimulant qui regroupe des formateurs de l'ensemble des pays de l'Europe et au-delà¹.

La formation comprend 5 phases distinctes à l'issue desquelles les participants sont invités à soumettre une proposition de matériel pédagogique de formation qu'ils auront eu l'occasion de concevoir et de tester pendant la formation. Il faut compter un investissement en temps d'environ 120-150 heures qui se répartit sur près de 18 mois.

Objectifs

Alors que les leaders politiques européens ont reconnu le rôle incontournable de l'école en ce qui concerne la construction de sociétés démocratiques respectueuses des droits de l'Homme et basées sur les principes de l'État de droit, il est cependant plus difficile d'élaborer des ressources pédagogiques significatives et adaptées à la réalité des enseignants européens. Les Modules européens poursuivent les objectifs suivants :

- › Sensibiliser et offrir des formations à des formateurs sur les thématiques prioritaires du Conseil de l'Europe en éducation.
- › Co-développer des ressources pédagogiques de formation sur ces thématiques.
- › Développer un réseau de formateurs-experts sur ces thématiques.
- › Diffuser ces ressources pédagogiques.

Approche générale

Les travaux se basent sur trois principaux piliers :

- Le contenu : les standards et les principes ainsi que les résultats de projets du Conseil de l'Europe
- La méthodologie : centrée sur l'apprenant, formation par des pairs, travaux collaboratifs sur des préoccupations partagées afin de trouver des solutions adaptées aux divers contextes
- Développement des compétences : sensibilité et sensibilisation, savoir et compréhension, pratique individuelle, pratique sociétale.

Une approche souple de 5 étapes

En raison des occupations variées des participants, le programme de formation utilise une approche flexible qui permet aux membres de poursuivre leurs diverses occupations tout en poursuivant leur programme de formation. La série de modules s'étale sur près de 18 mois et comprend 5 phases distinctes, dont seulement deux (module A et module B) sont établies sur le calendrier et impliquent leur déplacement. Pour les autres étapes de la formation, les participants sont libres de compléter leurs activités à l'intérieur des délais prévus par le programme. Leur communication et travaux collaboratifs sont facilités par une plate-forme de mise en réseau social.

- 1- Planification et préparation (6-8 mois) : cette étape vise à établir les priorités de la formation, échanger des documents et du matériel pédagogique et définir un calendrier commun.
- 2- Module A (4 jours) : ces journées de formation intensives visent à jeter les bases du travail collaboratif, à établir l'ordre des priorités et à élaborer les bases sur lesquelles les participants travailleront.
- 3- Développement et pilotage (6-8 mois, échange d'expériences et d'informations en ligne, rapport) : dans un premier temps, il s'agit d'élaborer une activité pédagogique de formation en lien avec le thème de la série de modules. L'activité proposée bénéficiera des propositions des autres membres, de l'expérimentation de l'activité et de l'échange d'expériences entre les membres.
- 4- Module B (3-4 jours) : ce module permet aux participants d'échanger sur les problèmes rencontrés et de bonifier leur travail collaboratif en tenant compte des expériences de chacun des participants.
- 5- Edition et dissémination (2-3 mois) : les participants disposent de deux à trois mois pour terminer la rédaction de leurs activités pédagogiques de formation. Le matériel pédagogique créé sera ensuite sélectionné, formaté et diffusé sur le site Web du programme Pestalozzi, et ultérieurement sous la forme d'un CD.

Les thématiques

Les thèmes sont déterminés par le Secrétariat du programme Pestalozzi après consultation des unités concernées de la Direction de l'Éducation. Ils sont finalisés en collaboration avec l'équipe de facilitateurs. Depuis 2006, les thématiques suivantes ont été explorées :

- Éducation à la sexualité - Développement personnel, à la prévention de la discrimination et de la violence (2013/2014)
- Respect - attitudes et comportements responsables dans l'espace social virtuel (2013/2014)
- L'utilisation des média sociaux pour la participation démocratique (2012/2013)
- L'éducation à la prévention de la discrimination (2011/2012)
- L'éducation à la prévention de la violence à l'école (2011/2012)
- La diversité des visions et des connaissances du monde en salle de classe (2010/2011)
- Pestalozzi socle de savoirs, savoir-faire et savoir-être pour tous les enseignants (2010/2011)
- Les compétences clés en éducation à la citoyenneté démocratique pour tous les enseignants) (2009/2010)
- Éducation à la prévention des crimes contre l'humanité (2009/2010)

- Éducation aux nouveaux médias basée sur les droits de l'Homme (2009/2009)
- Éducation à la diversité linguistique et culturelle (2007/2008)
- L'enseignement de l'histoire basée sur la multiperspectivité (2007/ 2008)
- Education interculturelle (2006/2007)
- Éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'Homme (2006/2007)

L'équipe de facilitateurs

Pour chaque série de modules, les formations sont menées par une équipe de facilitateurs, sélectionnée par le Secrétariat après un « appel à formateurs ». L'équipe comprend généralement trois formateurs experts sélectionnés en fonction de leurs connaissances théoriques, de leur expérience et de leurs compétences pratiques en matière de formation.

Groupe cible et profils recherchés

Les modules privilégient les professionnels de l'éducation jouant un rôle au niveau de la formation initiale ou continue et cela au niveau de l'éducation formelle ou non-formelle. Les professionnels de l'éducation suivants représentent les clientèles privilégiées :

- Formateurs de formateurs
- Formateurs d'enseignants dans la formation initiale ou continue dans des contextes d'éducation formelle et non formelle
- Autres agents multiplicateurs (auteurs de manuels scolaires, enseignants en éducation à l'université...)

Les participants doivent démontrer leur expérience et leur intérêt pour le thème choisi. Ils doivent également être compétents dans l'une des deux langues officielles du Conseil de l'Europe : l'anglais ou le français.

Processus de nomination

Les modules sont destinés à accueillir au maximum 55 participants répartis de la façon suivante:

- un à deux participants pour chacun des 50 Etats signataires de la Convention culturelle européenne – chaque participant étant sélectionné et désigné par ses autorités nationales (agent national de liaison pour le programme Pestalozzi) ;
- jusqu'à 5 participants de pays en dehors de l'Europe sélectionnés par des organisations partenaires.

Voyage et hébergement

Pour les participants des 50 Etats signataires de la Convention culturelle européenne : les frais de déplacement et d'hébergement sont couverts par le Conseil de l'Europe en coopération avec le pays hôte d'un module. Pour les participants venant d'autres pays les frais sont couverts par les organisations qui les envoient.

Certification et attestation de participation

Les participants obtiennent deux attestations. La première, délivrée à l'issue du Module A, atteste de leur participation à la série de modules sur le thème choisi. En effet, un certain nombre de participants doit pouvoir justifier, au niveau national, du travail accompli et du temps investi dans cette action conjointe menée sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Quant à la deuxième, délivrée à l'issue du Module B, elle atteste de la participation intégrale au programme de formation – et indique notamment la durée et l'intensité du programme.

Réseau Pestalozzi de formateurs

Les formateurs qui ont terminé le cycle de formation et qui souhaitent rester impliqués activement dans les travaux du Programme font partis du Réseau de formateurs Pestalozzi et peuvent se voir demander à participer aux travaux du programme sous différentes formes :

- des projets spécifiques qui visent le développement du programme (identification des éléments clés, évaluation de savoirs comportementaux, méthodologie, etc.)
- participation dans les réunions plénières du réseau des agents nationaux de liaison du programme Pestalozzi
- animation des formations (modules, séminaires, ateliers, coopération ciblée avec des pays ou régions spécifiques, etc.)
- participation à des activités du type « think tank » pour réagir à des résultats de projets spécifiques
- etc.

Comment participer

Les candidats intéressés à participer à l'une des séries de modules, sont invités à utiliser le système d'enregistrement en ligne "Medianet".